

AFFAIRE N° 11. - Création d'une régie de recettes pour l'exploitation d'un poste téléphonique public à SAINT-FRANÇOIS - Désignation de Mme PADRE Antoine comme régisseur de recettes.

M. REYDELLET donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

L'administration communale a dû depuis Janvier dernier prendre la décision de créer une régie de recettes à ST-FRANÇOIS pour l'exploitation d'un poste téléphonique public. Mme PADRE Antoine a été désignée comme régisseur de recettes.

Mesdames et Messieurs, je vous prie de bien vouloir valider cette décision ainsi que la désignation de Mme PADRE Antoine comme régisseur.

Je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Approuvé
H. Beris, le 28 juillet 1967
P. le Préfet
Le Secrétaire Général
Signé: J. M. Rousseau